



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé, jeunesse, sports et vie associative : personnel

Question écrite n° 22872

Texte de la question

M. René Dosière demande à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative de bien vouloir lui fournir les renseignements suivants au titre de l'année 2007 : 1/ nombre d'agents de son département ministériel affectés à la Présidence de la République, avec indication de leur catégorie (A, B, C) et du coût global (toutes charges incluses) qui en résulte ; 2/ la nature et le montant global des autres dépenses de fonctionnement effectuées pour le compte de la Présidence de la République au cours de l'exercice budgétaire 2007 en précisant l'imputation budgétaire ; 3/ la nature et le montant des dépenses d'investissement effectuées en 2007 pour le compte de la Présidence de la République en précisant l'imputation budgétaire.

Texte de la réponse

Le nombre d'agents du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative mis à la disposition de la Présidence de la République a été de 8 en 2007. Ils se répartissent par catégorie d'emploi ainsi : 2 agents de catégorie A, 5 agents de catégorie B et 1 agent de catégorie C. Le coût global toutes charges incluses est estimé à près de 400 000 euros. La dépense s'impute sur le titre 2 du programme support 124 intitulé « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales ». Il n'y a eu aucune participation à des frais de fonctionnement ou d'investissement. Les relations entre la Présidence de la République et les ministères ont été clarifiées par la loi de finances pour 2008.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22872

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 2008, page 3954

Réponse publiée le : 2 septembre 2008, page 7647